



**COMMUNIQUE NATIONAL DES ORGANISATIONS SYNDICALES DES SDIS DE
FRANCE
CFDT, CGT, FA/SPP-PATS, FO, SUD ET UNSA
RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT REFORME DES RETRAITES**

Réunies le 12 juillet à Paris, nos organisations syndicales s'inscrivent dans la démarche générale de refus du projet gouvernemental visant à réformer une nouvelle fois le système de retraite par répartition publique.

En préambule, nous réaffirmons que les propositions contenues dans ce projet ne répondent en rien aux réelles difficultés de financement des retraites sur le long terme.

Compte tenu de l'importance que représente ce dossier, nous décidons d'interpeller dans un premier temps chaque parlementaire dans tous les départements où nos organisations syndicales sont représentées.

Une délégation de tout ou partie de l'intersyndicale se rendra auprès de chaque député et sénateur afin de lui remettre la motion unitaire.

Dans ce cadre, les modalités d'actions qui accompagneront le dépôt de cette motion sont laissées au libre choix et à l'appréciation de la représentativité syndicale départementale (grève, manifestation accompagnant le dépôt de motion, sensibilisation des médias, information de la population...).

Cette démarche est préalable à la mobilisation du 7 septembre et doit être déterminante pour créer les conditions d'un véritable rapport de force compte tenu des conséquences qui découleraient de l'application de ce projet de loi.

En conclusion, nous demandons à chaque parlementaire de prendre en considération nos arguments et de rejeter ce projet de loi dans l'intérêt général de la population française.

Sur un enjeu de société aussi important, nous avons fait le choix de l'unité.